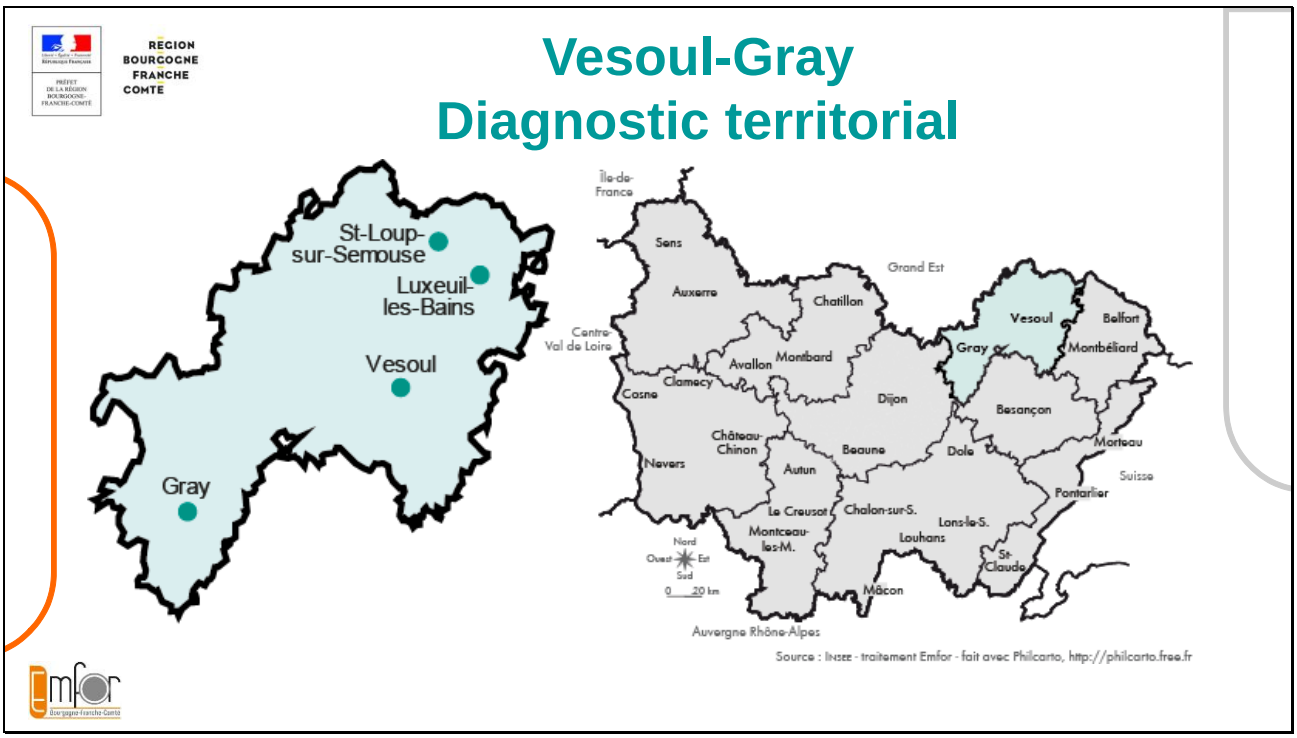

Diagnostic réalisé dans le cadre des 1ères Rencontres territoriales économie-emploi-formation (RTEEF) qui se sont déroulées de novembre à décembre 2017. Ces rencontres portaient sur le partage et la compréhension de la situation socio-économique des différents territoires composant la région. Le zonage d'étude s'appuie sur le travail de l'INSEE basé sur un croisement de données relatives à la démographie, l'emploi, le marché du travail et respectant le contour actuel des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une démarche partenariale : un diagnostic co-construit et partagé

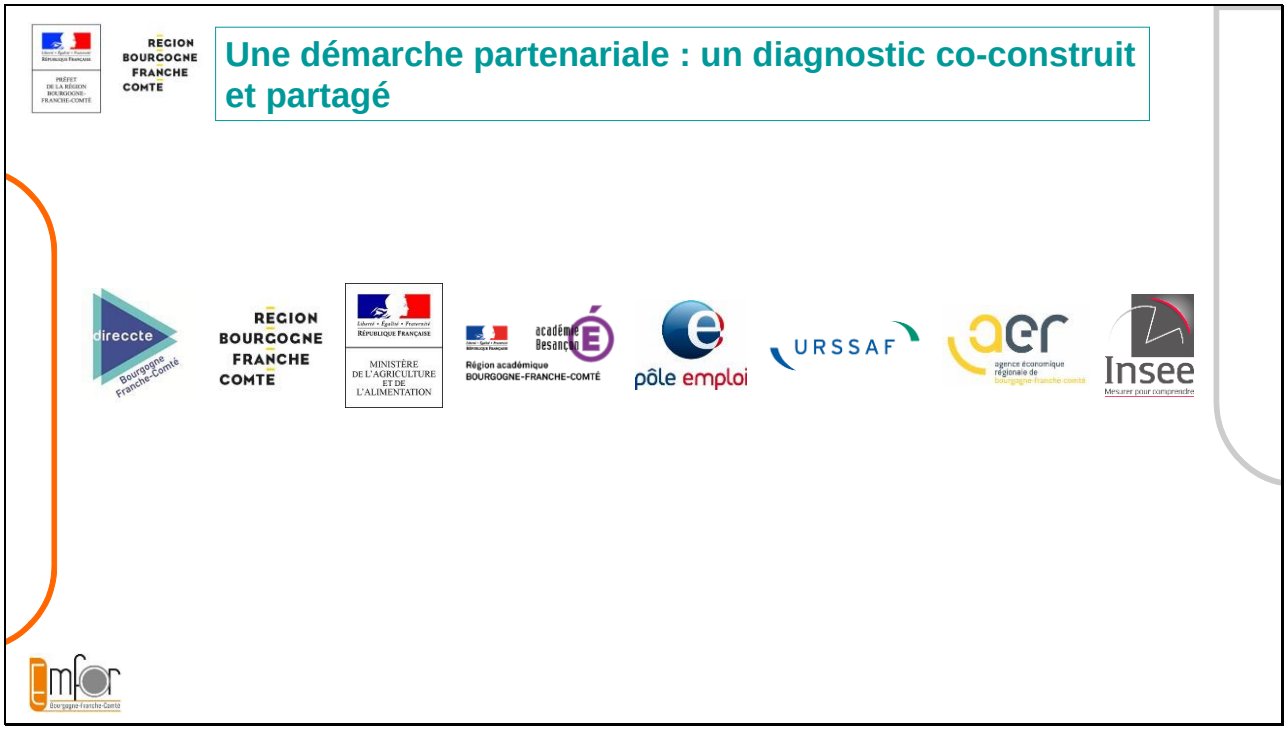

Sommaire

- Synthèse
- Le territoire au sein de la région
- Une situation socio-économique moins favorable qu'en région
- Mais des atouts
- Des territoires voisins dynamiques

Synthèse

Synthèse

Points positifs

• Un redressement récent de l'emploi et de l'activité.

• Le rôle structurant de Vesoul.

• Un savoir-faire industriel.

• Un potentiel touristique.

• Des productions agricoles valorisées.

• Des pôles d'emplois importants à proximité.

• Un moindre prix du foncier : potentiel de développement de l'économie présentielle.

Enjeux

• Principaux enjeux identifiés à l'échelle de l'ensemble du territoire

→ La diversification de l'activité économique (développement du tourisme, s'appuyer sur les entreprises dynamiques du territoire, renforcer le tissu TPE/PME).

→ L'élévation du niveau de formation-qualification.

→ La mobilité.

→ L'accompagnement de la dépendance (vieillissement de la population).

• D'autres enjeux liés aux spécificités locales

→ L'élévation du niveau de formation-qualification à Gray et Luxeuil.

→ Le développement des services à la population : fonction résidentielle au sud.

Si le territoire de Vesoul-Gray a été fortement touché par la crise économique, des signes de reprise de l'activité sont visibles. Les difficultés les plus persistantes concernent le nord du territoire composé d'espaces ruraux éloignés de pôles d'emplois dynamiques. La diversification économique est un enjeu important afin de réduire la dépendance à l'industrie, secteur soumis aux aléas économiques. Ce sont les territoires à l'activité diversifiée, comme le bassin de Vesoul, qui ont le mieux résisté à la crise économique. Le développement du tourisme et le renforcement de l'économie présentielle (notamment au sud du territoire) sont des voies de diversification potentielles. L'élévation du niveau de formation-qualification de la population est un autre enjeu central en particulier dans les bassins d'emplois de Gray et Luxeuil-les-Bains. Des besoins existent pour des postes qualifiés notamment dans l'industrie et il est parfois difficile de trouver les candidats possédant les compétences requises. Enfin, comme dans tout territoire rural, développer la mobilité pour se former et pour accéder à l'emploi est essentiel d'autant que le territoire de Vesoul-Gray dépend, pour partie, de pôles d'emplois extérieurs.

Le territoire au sein de la région

Le rôle structurant de Vesoul

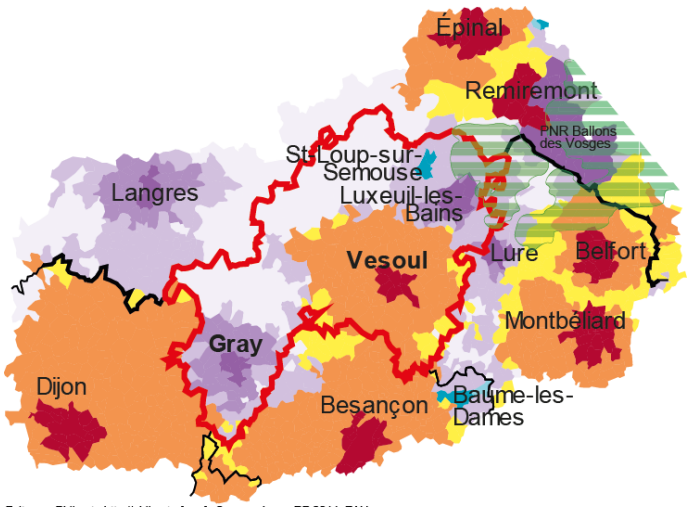

- 8 % du territoire régional
- Près de 145 000 habitants soit 5 % de la population régionale
- 40 habitants / km² contre 59 en région
- Près de 55 000 emplois soit 5 % de l'emploi régional

Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois)
Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
Autre commune multipolarisée
Commune isolée hors influence des pôles

Fait avec Philcarto http://philcarto.free.fr. Source : Insee RP 2014, ZAU.

Cette carte permet de situer le territoire et de comprendre la dynamique de l'emploi. Les principaux pôles d'emplois et leur couronne respective sont représentés (logique de polarisation de l'emploi). Vesoul-Gray est globalement un territoire rural. Il compte un pôle d'emplois principal : Vesoul et sa couronne. Il comprend également trois pôles d'emplois secondaires (Gray, Luxeuil-les-Bains et Saint-Loup-sur-Semouse). Les zones plus périphériques au nord sont des territoires ruraux isolés et sont peu influencées par les pôles d'emplois. Elles sont éloignées des pôles d'emplois, des établissements de formation et globalement des services à la population. Une partie du Parc naturel régional des Ballons des Vosges englobe le nord-est du territoire (Vosges Saônoises).

Définition (source : Insee)
Le zonage en aires urbaines (ZAU) décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.
Depuis octobre 2011, le zonage en aires urbaines de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire.
Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles. Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, on distingue les pôles et les couronnes de ceux-ci.
Le zonage en aire urbaine 2010 est basé sur les données du recensement de la population de 2008 et plus particulièrement sur celles relatives à l'emploi et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

Des pôles d'emplois importants à proximité

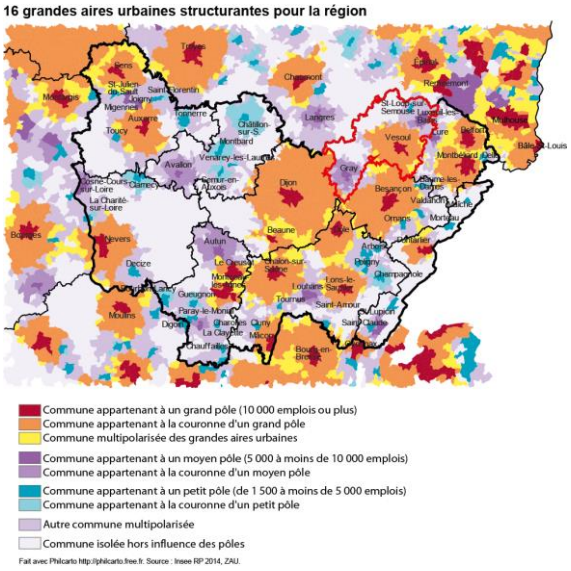

À l'échelle régionale, le territoire de Vesoul-Gray se localise à proximité de pôles d'emplois importants (Besançon, Dijon et Belfort-Montbéliard notamment). Cette proximité est un atout pour le territoire mais engendre des mobilités quotidiennes conséquentes.

Les infrastructures de transport

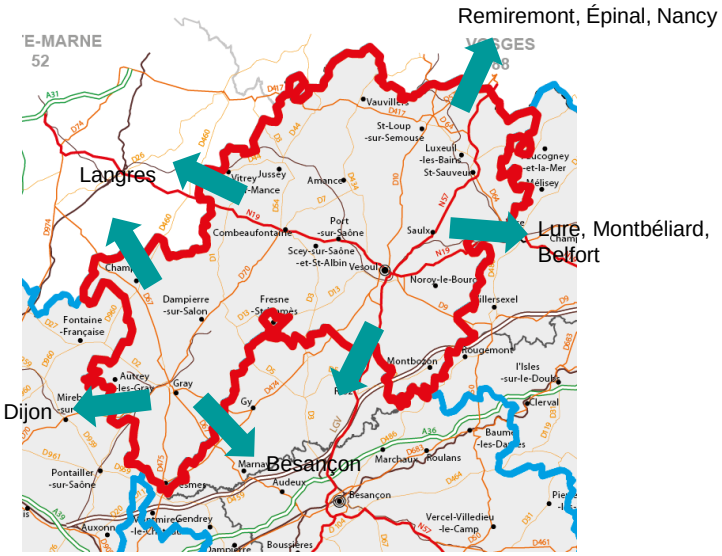

Deux axes principaux structurent le territoire. Un axe nord-sud avec la RN57 (Besançon au sud, Remiremont-Épinal-Nancy au nord) et un axe est-ouest avec la RN19 (Lure et Belfort-Montbéliard à l'est, Langres à l'ouest). Le reste du territoire est desservi par un réseau de routes départementales.

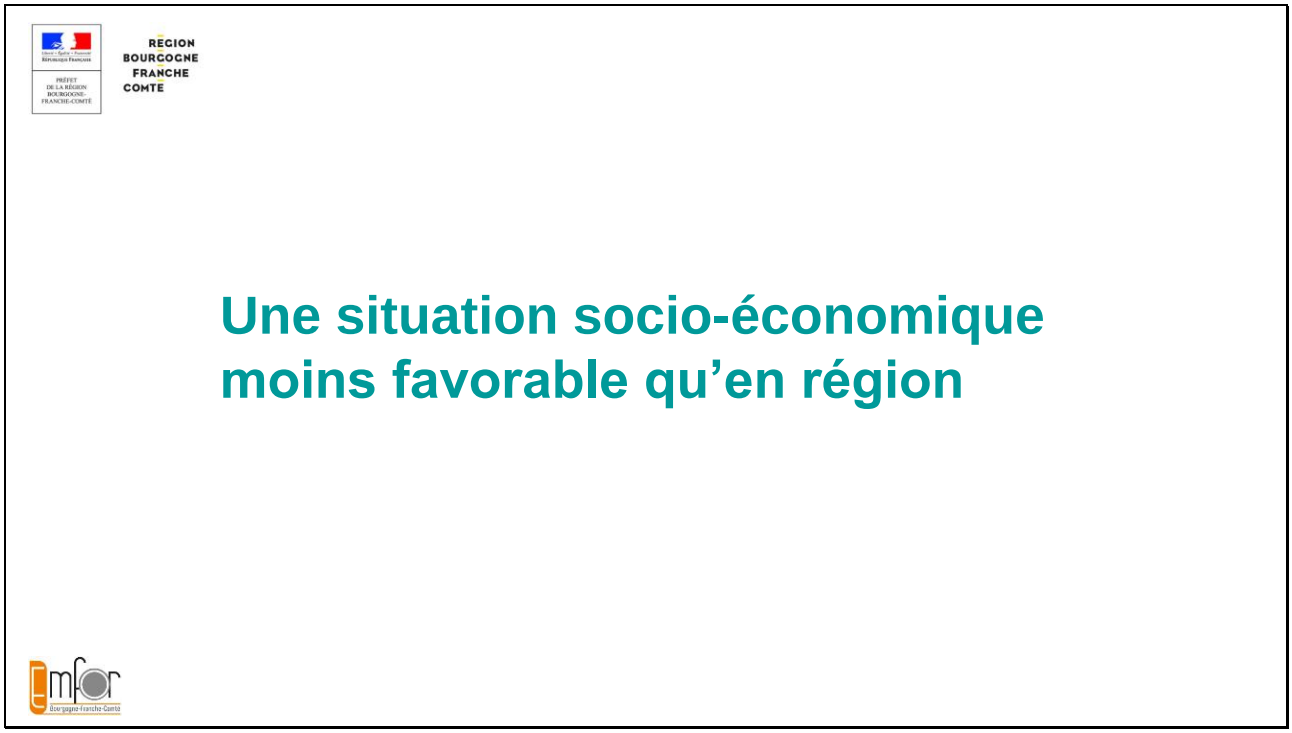

Les indicateurs touchant à la démographie, au niveau de formation de la population, à la résistance à la crise économique ou encore aux situations de précarité permettent d'établir le constat d'une situation socio-économique moins favorable sur le territoire de Vesoul-Gray qu'en moyenne régionale. Toutefois, le redressement récent de l'emploi et de l'activité laisse présager une amélioration de cette situation d'autant plus que le territoire peut s'appuyer sur des atouts propres à son tissu économique et sur le dynamisme économique de territoires voisins.

Un territoire touché par la crise économique mais un redressement récent

• **Une baisse de l'emploi salarié deux fois plus forte** qu'en région sur le long terme (fin 2008 à fin 2016).
→ Les destructions d'emploi se sont concentrées dans l'industrie et le BTP.
→ Nord-est : restructuration de la Défense (ZRD) : emplois directs et induits.
→ Un niveau de qualification plus faible (davantage d'ouvriers notamment non qualifiés).

• **Un redressement récent**
→ Une hausse des effectifs salariés en Haute-Saône depuis 3 trimestres.
→ L'industrie est en 2017 à nouveau créatrice d'emplois.
→ Intérim orienté à la hausse.

Sur le long terme, le territoire de Vesoul-Gray a plus souffert de la crise économique qu'en moyenne régionale en raison de sa structure de l'emploi (les secteurs industriels et du BTP ayant connu les plus fortes baisses de l'emploi salarié) et de la plus forte représentation de bas niveaux de qualifications parmi les actifs en emploi. Les ouvriers non qualifiés sont notamment plus représentés sur le territoire. Or, ces derniers sont plus exposés en raison de l'automatisation des process et de l'élévation du niveau de qualification requis.
La situation est plus favorable sur le court terme avec la reprise de l'activité et une hausse du nombre d'emplois y compris dans l'industrie. L'intérim, indicateur de reprise de l'activité économique, est également orienté à la hausse.

Définition
- Emplois induits : services à la population (commerce, restauration…).
- Zone de restructuration de la défense (ZRD) : dispositif d'exonération sociale tendant au développement économique des territoires concernés par le redéploiement des armées.

Sources : Acoss, Insee, Direccte.

Un territoire touché par la crise économique mais un redressement récent

- **Un taux de chômage inférieur au taux national : 9 % à Gray et 8,5 % à Vesoul contre 9,6 % en France.**
En baisse sur un an et aussi sur le long terme notamment pour Vesoul.

- Sur le long terme (fin 2010 - fin 2016)
Gray : parmi les plus fortes hausses du nombre de demandeurs d'emploi de la région. Vesoul : hausse proche de la tendance régionale.

- Sur un an (fin 2015 - fin 2016)
Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi pour Gray, la 2e plus forte de la région. En baisse pour Vesoul comme au plan régional.

La baisse de l'emploi salarié a logiquement des conséquences sur la demande d'emploi. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi a plus fortement touché le bassin de Gray que celui de Vesoul. Le redressement récent de l'activité économique se vérifie à travers les chiffres du chômage notamment dans le bassin de Vesoul. Le taux de chômage diminue et demeure inférieur au taux national.

Définition
Demandeurs d'emploi : DEFM catégories ABC.
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Sources : Insee, Direccte, Pôle emploi.

Plus de situations de précarité qu'en moyenne régionale

- Une part de ménages fiscaux imposés plus faible qu'en région.
- Des revenus parmi les plus faibles de la région.
- **Le taux de pauvreté le plus élevé derrière le Morvan.**
- En particulier dans le nord du territoire (structurel).

→ Une population moins qualifiée,
→ Une précarité durable en milieu rural,
→ Des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les situations de précarité sont globalement plus fréquentes sur le territoire de Vesoul-Gray qu'au plan régional. Une grande partie du territoire est rural en particulier au nord. Or, les situations de précarité sont souvent moins visibles mais plus durables en milieu rural : moins d'opportunités de retour à l'emploi, problématique de mobilité… Les difficultés structurelles du nord du territoire ne sont pas propres au département. Les mêmes difficultés existent en Haute-Marne, jusque dans les Ardennes et dans le Massif Central. Elles sont propres au milieu rural isolé. Le milieu urbain est également concerné par les situations de précarité notamment dans les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire (à Vesoul, Gray et Luxeuil-les-Bains).

Définition
- Taux de pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (1 000 euros mensuels en 2013). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville : à partir du critère de concentration des populations à bas revenus, l'identification de la nouvelle géographie prioritaire s'appuie sur l'utilisation d'une nouvelle méthode développée par l'Insee : le carroyage. Elle consiste à découper le territoire métropolitain en carreaux de 200 mètres de côté puis à y introduire des données statistiques permettant de faire apparaître les concentrations de pauvreté.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa.

Une situation démographique défavorable

• Une population en baisse en particulier dans le territoire de Gray, dans le nord et le nord-est (Luxeuil).
Un déficit migratoire, un manque d'attractivité résidentielle, un vieillissement soutenu.

• Une baisse de la population active prévue.
→ Structurel dans le nord très rural.
→ Un seul grand pôle d'emplois dans un territoire vaste.
→ Quasiment tout le territoire en zone de revitalisation rurale (sauf Vesoul et au sud Vesoul).

→ **Des besoins liés au vieillissement :** accompagnement des personnes dépendantes (santé, services, équipements…).
Un potentiel de développement des services à la personne mais :
→ un salaire horaire des salariés de particuliers employeurs le plus faible de la région.
→ une faible part d'organismes de services à la personne implantés sur le territoire.
→ des entreprises privées très peu représentées (beaucoup d'auto-entrepreneurs).
→ de faibles revenus sur le territoire.

La situation démographique participe aux difficultés du territoire de Vesoul-Gray. La population, en baisse, est plus âgée qu'au niveau régional et le vieillissement plus marqué. Le territoire est, par ailleurs, peu attractif du point de vue résidentiel. L'accompagnement de la dépendance est un enjeu important et pourrait générer de l'activité. Le développement des services à la personne se heurte toutefois à la solvabilité limitée de la population et au manque d'attractivité des métiers composant ce secteur, notamment en termes de conditions de travail.

Définition
Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont des parties du territoire français situées en zones rurales et rencontrant des difficultés notamment en matière sociale, économique et démographique. La mise en place de ces zones vise à endiguer le phénomène de désertification qui touche un grand nombre de communes françaises.

Sources : Insee, Direccte.

Une population en baisse en raison d'un déficit migratoire

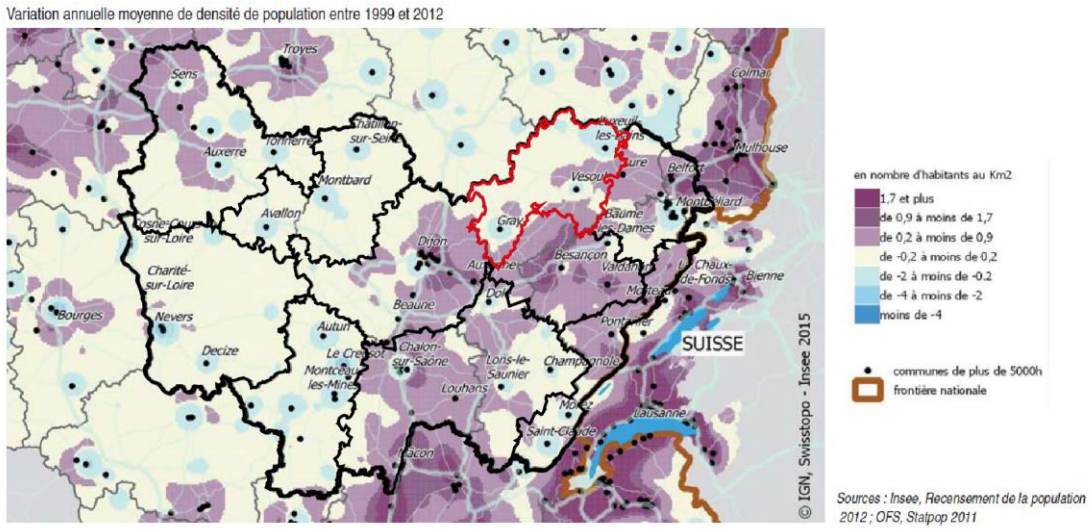

La baisse de la population touche notamment le nord du territoire et le bassin de Luxeuil-les-Bains. Certains territoires affichent toutefois une hausse de la population principalement autour de Vesoul, à proximité de Besançon et de Lure.

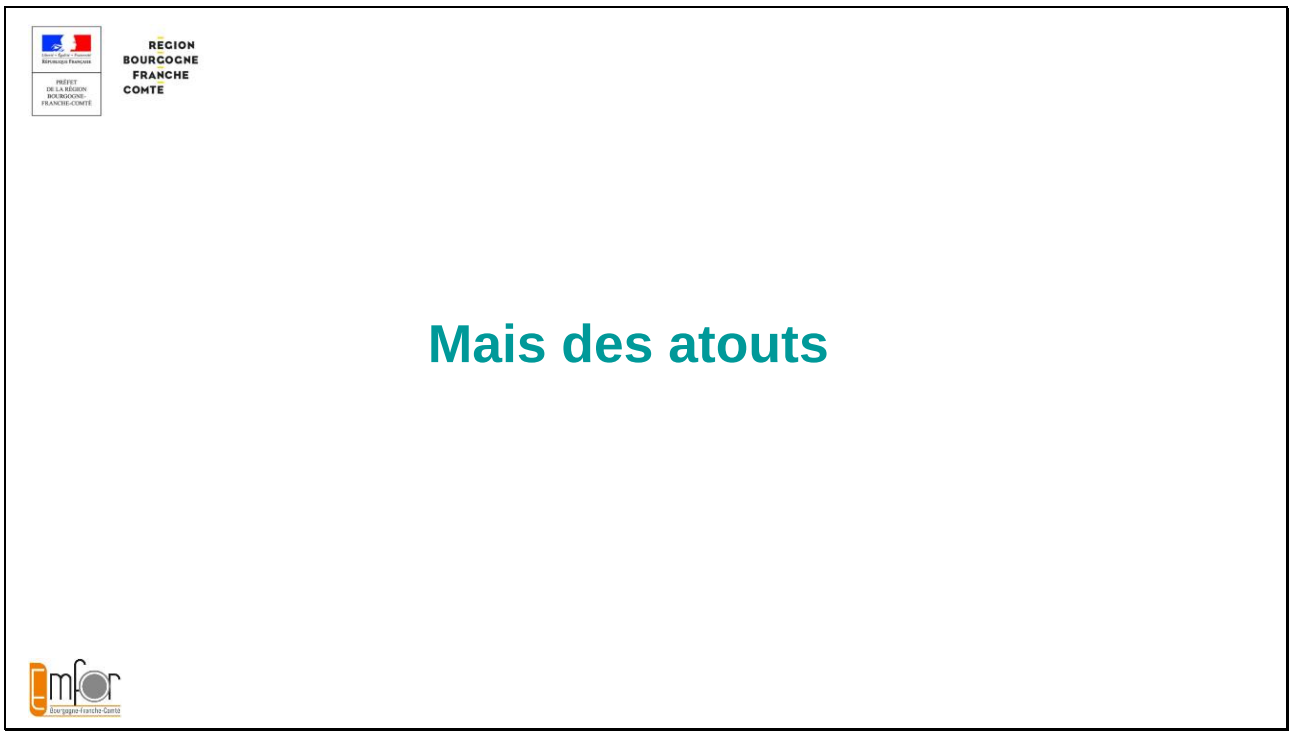

Le territoire de Vesoul-Gray a des atouts à faire valoir en dépit des difficultés socio-économiques identifiées précédemment.

Un savoir-faire industriel

- **Un savoir-faire industriel**

→ Vesoul : employeurs importants dans l'automobile (dans zone recherche et développement du Pôle Véhicule du futur)
→ Nord-est (autour de Luxeuil) : bois, industries agroalimentaires, métallurgie.
→ Gray : forte représentation de l'industrie : des secteurs industriels spécifiques avec des employeurs importants, de l'agriculture et de l'action sociale.

- **Le rôle structurant de Vesoul : industrie mais aussi tertiaire.**

→ Une part de l'emploi public plus forte qu'en région : moins sensible aux aléas économiques que d'autres secteurs.

L'industrie est un des atouts du territoire. De nombreux secteurs sont représentés dans les différents bassins d'emplois du territoire. Le tissu économique se compose de TPE-PME mais aussi d'employeurs de taille importante qui génère de l'activité en sous-traitance. Le secteur est de nouveau créateur d'emplois et des projets de recrutements émergent sur l'ensemble du territoire.
Le pôle d'emplois de Vesoul bénéficie également d'une importante activité industrielle tout en se démarquant du reste du territoire par une structure économique plus diversifiée ce qui permet une meilleure résistance face aux aléas économiques.

Sources : Insee RP, Direccte, AER.

Les principaux établissements employeurs

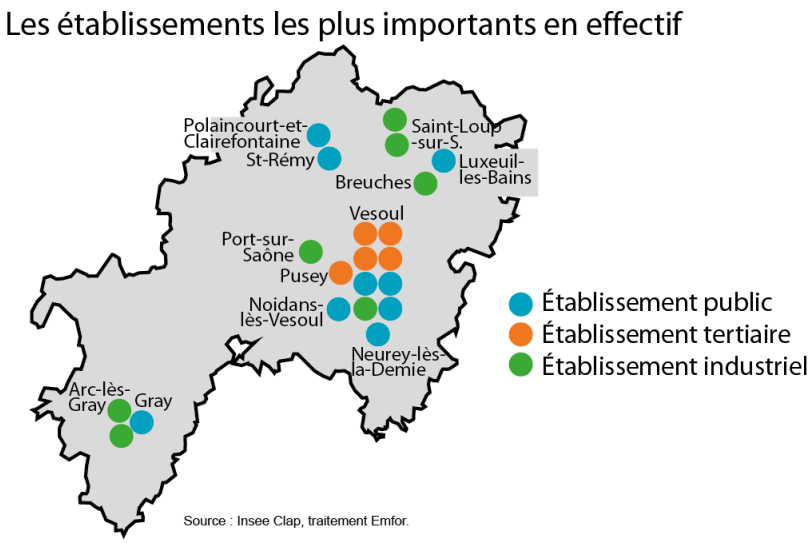

La cartographie des établissements les plus importants en termes d'effectifs met en avant le rôle structurant de Vesoul avec de nombreux établissements de taille importante (11 à Vesoul et à proximité) et une activité diversifiée (public, tertiaire et industrie). La spécificité industrielle apparaît dans le reste du territoire en particulier à Gray et autour de Saint-Loup-sur-Semouse.

Un potentiel touristique

• **Vesoul / Val de Gray**, l'une des 3 destinations infra-départementales définie par le Conseil départemental avec un objectif de développement autour de :
→ une offre fluviale avec 6 ports de plaisance et 10 haltes fluviales aménagés
→ une offre d'itinérance qualifiée, notamment la V50 Charles le Téméraire
→ un patrimoine naturel à valoriser
→ un patrimoine bâti riche et identitaire (châteaux, musées)
→ une offre événementielle à potentiel (festival cinéma Asie à Vesoul, Rolling Saône à Gray, festival de Folklore à Port/Saône…).
• **Thermalisme dynamique à Luxeuil-les-Bains** (impact sur hôtellerie-restauration et commerce) couplé à une volonté de redynamiser l'économie présentielle (commerce et artisanat).
• **Proximité du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.**

Limite : potentiel touristique mais manque de grand site à forte notoriété.

Le territoire de Vesoul-Gray peut s'appuyer sur son patrimoine naturel et historique. Son potentiel touristique est important mais nécessite une valorisation plus conséquente pour pallier au manque de notoriété du territoire.
La redynamisation de l'économie présentielle à Luxeuil-les-Bains s'appuie sur plusieurs dispositifs : le Contrat de restructuration du site de défense, le Service public de l'emploi de proximité et le Fond d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.

Sources : Direccte, Conseil départemental, AER.

Agriculture : des difficultés mais des productions valorisées

• **Une agriculture** diversifiée

Des faiblesses :

→ Dépourvue d'AOP à forte valeur ajoutée

→ Un vieillissement de la population agricole

→ Des reprises d'exploitations difficiles en raison de leur taille.

Des atouts :

→ Un réseau de PME (laiterie et viande) qui valorise les productions locales.

→ Des Coopératives (ex : Interval), une industrie agroalimentaire développée (Milleret), des entreprises dynamiques (ex : Eurosérum).

→ De l'agrotourisme dans les Vosges Saônoises avec le label Parc et la proximité de l'Alsace.

Le secteur agricole présent sur le territoire rencontre des difficultés notamment en raison de l'absence d'AOP à forte valeur ajoutée. Il peut toutefois s'appuyer sur un réseau de PME (lait et viande) qui valorise les productions locales, des coopératives, une industrie agroalimentaire développée et des entreprises dynamiques.

Source : Draaf.

Au-delà des atouts propres à son territoire, Vesoul-Gray bénéficie de la présence de pôle d'emplois importants à proximité.

Beaucoup de sorties du territoire pour travailler

• Gray : des pôles d'emplois importants proches : Besançon, Dijon.
→ Beaucoup de sorties du territoire pour travailler : **un quart des actifs travaillent à l'extérieur du territoire** soit près de 10 points de plus qu'en région.
Une tendance à la hausse.

→ La fonction résidentielle du territoire : **potentiel de développement de l'économie présentielle.** Prix du foncier moindre : possible élargissement de l'aire d'attraction de Besançon.

• Vesoul : une mobilité moindre en proportion **mais des échanges importants et en progression** avec Besançon et Belfort-Montbéliard.

Un nombre conséquent d'actifs quittent quotidiennement le territoire pour travailler et cette tendance progresse. Le territoire bénéficie de l'élargissement de l'aire d'attraction de Besançon, Dijon et Belfort-Montbéliard et d'un coût du foncier moindre. La fonction résidentielle du territoire se développe ce qui sous-entend un potentiel de développement de l'économie présentielle (services à la population, commerces…).

Sources : Insee RP, Direccte, AER.

Beaucoup de sorties du territoire pour travailler

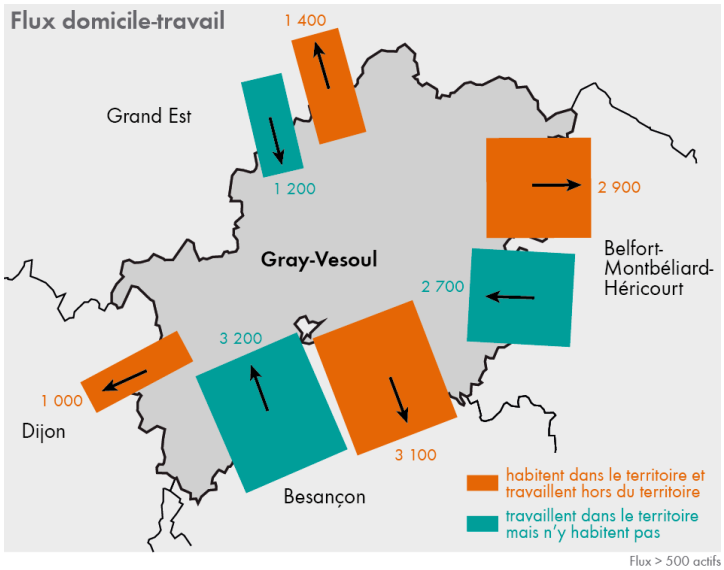

Les échanges (navettes quotidiennes domicile-travail) sont déficitaires avec l'ensemble des territoires voisins à l'exception de Besançon (échanges à l'équilibre).

Également des entrées notamment à Gray

• Gray : près d'1/4 des personnes qui travaillent dans le territoire habitent à l'extérieur, soit 10 points de plus qu'en moyenne régionale. En légère hausse.

• **Un niveau de formation et de qualification élevé** des actifs qui viennent travailler.
→ Un manque de main d'œuvre locale qualifiée. Un décalage emplois proposés / compétences présentes sur le territoire.
→ Une offre de services plus faible pour les familles notamment par rapport à Besançon (garde d'enfant, culture, commerces…).

Le cas du bassin d'emplois de Gray est particulier. Les sorties quotidiennes du territoire pour travailler sont nombreuses mais les entrées aussi et cette tendance progresse. Les actifs qui résident à l'extérieur du bassin possèdent un niveau de qualification élevé notamment dans l'industrie ce qui semble indiquer un manque de main d'œuvre locale qualifiée et la difficulté du territoire pour attirer de nouveaux résidents (offre de services plus faible pour les familles qu'à Besançon par exemple).

Définition
- Niveau de formation au sens du RP de l'Insee : diplôme le plus élevé obtenu des personnes non scolarisées.
- Niveau de qualification élevé : cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, agents de maîtrise et techniciens.

Sources : Insee RP, Direccte, AER.

Une problématique de niveau de formation-qualification

• **Un faible niveau de formation de la population et des jeunes** (plus marqué pour Gray et le nord du territoire dont Luxeuil).
→ Lié aux besoins de l'économie locale et posant la question de la mobilité pour se former.

• **Également un plus faible niveau de formation des demandeurs d'emploi** (parmi les plus fortes parts de niveau infra BEP-CAP de la région) notamment à Gray et au nord du territoire dont Luxeuil.
• Une part de jeunes demandeurs d'emploi parmi les plus fortes de la région, notamment à Gray.

→ Une problématique qualification et mobilité des jeunes.

Le niveau de formation de la population du territoire est plus faible qu'en région. Ce constat se vérifie pour les jeunes et les demandeurs d'emploi. Il se révèle encore plus marqué dans les bassins de Gray et Luxeuil-les-Bains et dans le nord du territoire globalement. La proportion élevée de jeunes parmi les demandeurs d'emploi souligne la problématique de qualification et de mobilité de ce public.

Définition
Demandeurs d'emploi : DEFM catégories ABC fin 2016.
Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Sources : Pôle emploi, Direccte.

Les lieux de certification

Les lieux dispensant des formations certifiantes initiales et conventionnées

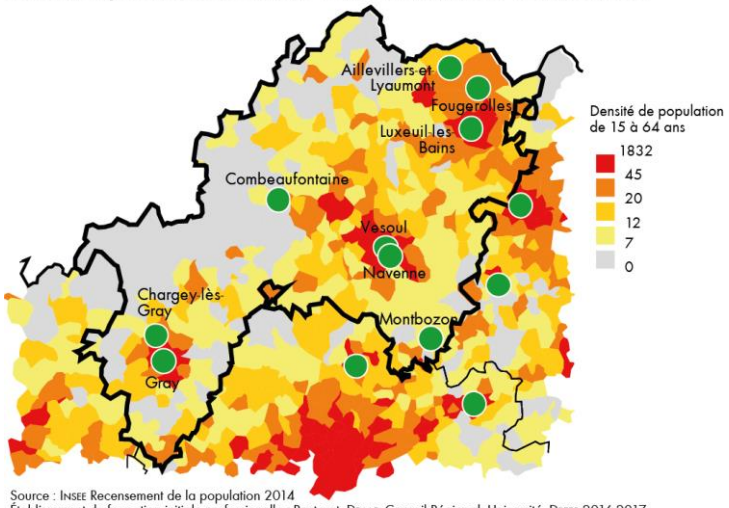

Source : INSEE Recensement de la population 2014
Établissement de formation initiale professionelle : Rectorat, DRAAF, Conseil Régional, Université, DREES 2016-2017
Lieu de formation conventinnée et certifiante : Base Offre de formation Emfor BFC 2017

Note de lecture
Les lieux de formation qui permettent d'accéder à une certification (formation professionnelle initiale élèves et apprentis, formation continue conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi) et la densité de population (15-64 ans) sont représentés sur cette carte. Un cercle vert signifie qu'au moins une formation mène à une certification.

Le lien entre densité de population et accès à la certification est facilement lisible : plus la densité de population est élevée, plus il est probable qu'il existe un lieu menant à une certification.

Les formations par niveau
(formation pro initiale, année terminale)

	I (Bac +5 et +)	II (Bac +3 et +4)	III (Bac +2)	IV (Bac)	V (CAP)	Effectif total
CA de Vesoul	3%	11%	20%	33%	33%	1 157
CC de la Haute Comté	0%	0%	24%	63%	13%	115
CC des Hauts du Val de Saône	0%	0%	0%	21%	79%	19
CC du Pays de Luxeuil	0%	0%	17%	55%	28%	185
CC du Pays de Montbozon et du Chanois	0%	0%	0%	45%	55%	67
CC Val de Gray	0%	0%	10%	78%	12%	332
Vesoul-Gray	**2%**	**7%**	**18%**	**45%**	**29%**	**1 875**
Région	**13%**	**9%**	**25%**	**31%**	**21%**	**34 409**

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017

Note de lecture
Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation - Élèves et apprentis en année terminale.
Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

Les effectifs en formation de niveaux CAP et Bac sont plus représentés qu'en moyenne régionale en lien avec le tissu économique du territoire. Les 1ers niveaux de certification (CAP et Bac) sont globalement accessibles sur l'ensemble du territoire. L'agglomération de Vesoul concentre l'essentiel des effectifs en formation de l'enseignement supérieur.

Les domaines de formation
(formation pro initiale, année terminale)

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA de Vesoul	10%	0%	38%	52%	0%	1 157
CC de la Haute Comté	56%	0%	0%	44%	0%	115
CC des Hauts du Val de Saône	79%	0%	0%	21%	0%	19
CC du Pays de Luxeuil	0%	28%	34%	39%	0%	185
CC du Pays de Montbozon et du Chanois	27%	25%	48%	0%	0%	67
CC Val de Gray	15%	3%	29%	53%	0%	332
Vesoul-Gray	**14%**	**4%**	**33%**	**48%**	**0%**	**1 875**
Région	**8%**	**6%**	**29%**	**52%**	**5%**	**34 409**

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017

Note de lecture
Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation - Élèves et apprentis en année terminale.
Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).
Autre : formation générale : master général physique, chimie, français…
Services : enseignement formation, commerce-vente, santé, comptabilité-gestion, informatique, banque-assurance, travail social…
Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

L'ensemble des domaines de formation est proposé sur le territoire. Par rapport à la moyenne régionale, les domaines de l'industrie et de l'agriculture sont plus représentés en lien avec la structure de l'emploi du territoire. Des spécificités existent à l'échelle des communautés de communes : agriculture ou industrie davantage présentes…

Les formations par niveau
(formation continue conventionnée, nombre de places)

	I (Bac +5 et +)	II (Bac +3 et +4)	III (Bac +2)	IV (Bac)	V (CAP)	Sans niveau spécifique	Effectif total
CA de Vesoul	0%	16%	6%	21%	47%	11%	448
CC de la Haute Comté	0%	0%	0%	57%	43%	0%	21
CC du Pays de Luxeuil	0%	0%	22%	10%	30%	38%	63
CC Val de Gray	0%	0%	8%	13%	52%	26%	122
Vesoul-Gray	**0%**	**11%**	**8%**	**19%**	**46%**	**16%**	**654**
Région	**0%**	**15%**	**6%**	**14%**	**43%**	**21%**	

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017

Note de lecture
Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par niveau de formation (nombre de places).
Sans niveau : CACES, FIMO, CQP, autres habilitations…
Niveau II : sanitaire et social en grande partie (II : infirmières).
Niveau III : sanitaire et social (éducateurs spécialisés-technique), développeur web…
Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

En formation continue, les mêmes tendances que celles relevées pour l'offre de formation professionnelle initiale apparaissent : une proportion plus forte des niveaux CAP et Bac qu'en moyenne régionale en lien avec le tissu économique du territoire, un accès à un 1er niveau de qualification (CAP et Bac) sur quasiment l'ensemble du territoire, des places de formation dans le supérieur essentiellement à Vesoul.

Les domaines de formation
(formation continue conventionnée, nombre de places)

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA de Vesoul	6%	11%	21%	62%	0%	448
CC de la Haute Comté	100%	0%	0%	0%	0%	21
CC du Pays de Luxeuil	0%	0%	14%	86%	0%	63
CC Val de Gray	21%	0%	26%	52%	0%	122
Vesoul-Gray	**11%**	**7%**	**21%**	**60%**	**0%**	**654**
Région	**6%**	**6%**	**14%**	**71%**	**3%**	

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017

Note de lecture
Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par domaine de formation (nombre de places).
Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).
Autre : français langue étrangère.
Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

L'offre de formation continue se caractérise par une plus forte représentation de l'industrie et de l'agriculture par rapport à la moyenne régionale. Des spécificités existent à l'échelle des communautés de communes en lien avec le tissu économique local : agriculture, industrie, services davantage représentés.